



N° 6414-2020/2-ACTS/DAJI

Date du : 20 février 2020

Rapport de présentation

OBJET : délégation de signature de madame Barbara PELLAN en qualité de chef du service de protection de l'enfance de la direction de l'action sanitaire et sociale de la province Sud

PJ : un projet d'arrêté

Depuis le 1^{er} octobre 2019, madame Pahnane Adèle SIWASIWA, chef du service de protection de l'enfance, a été nommée directrice adjointe de l'action sanitaire et sociale de la province Sud laissant ainsi le poste de chef de service vacant.

Toutefois, madame Barbara PELLAN, actuellement chef du service d'accompagnement des organisations médico-sociales a été retenue pour occuper les fonctions de chef du service de protection de l'enfance à compter du 1^{er} mars 2020.

Il convient alors de lui attribuer la délégation de signature correspondante à ses nouvelles fonctions et à l'identique que celle détenue auparavant par madame SIWASIWA.

De plus, à la demande de la direction concernée, la délégation de signature qui a été accordée à madame PELLAN en sa qualité de chef du service d'accompagnement des organisations médico-sociales doit être maintenue dans l'attente du recrutement de son remplaçant.

Tel est l'objet du présent arrêté que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.